

Commune De Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL

Été-Automne 2014



1. LE MOT DU MAIRE	3
2. VIE MUNICIPALE.....	4
2.1 Élections Européennes.....	4
2.2 Élection municipale.....	5
2.3 Délégations.....	5
2.4 Permanences du Maire et des Adjoints(es).....	7
3. FINANCES	7
3.1 Budget primitif 2014	7
3.2 Fiscalité 2014	9
3.3 Budget de l'eau et de l'assainissement 2014	10
4. VIE MUNICIPALE.....	11
4.1 Réunions de conseil municipal	11
4.2 Médiathèque municipale.....	11
4.3 Concours maisons fleuries	11
4.4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement.....	12
4.5 Recrutement d'agents communaux contractuels.....	12
4.6 Départ à la retraite	12
5. TRAVAUX.....	12
5.1 Cimetière - implantation d'un nouveau columbarium	12
5.2 Cimetière - réfection partielle d'un mur	13
5.3 Église - remise en état du chauffage central	13
5.4 Église - mise aux normes de la chaufferie.....	13
5.5 Église - remise en place du mobilier de la sacristie	13
5.6 Espace sportif - implantation d'un terrain multisports	14
6. FESTIVITÉS ET SORTIES	14
6.1 Parcours du cœur	14
6.2 Concert de Printemps.....	15
6.3 Repas des Aînés.....	15
6.4 1 ^{er} mai - Fête du travail.....	15
6.5 Cérémonie du 8 Mai - commémoration de l'armistice de 1945.....	16
6.6 Fête des mères.....	16
6.7 Grand Prix de Villers-en-Cauchies.....	16
6.8 Calendrier des prochaines festivités 2014.....	17
7. ASSOCIATIONS	18
7.1 Pâques chez les jeunes footballeurs	18
7.2 Football club Villersois.....	19
7.3 Villers tennis	20
7.4 Villers en fête.....	21
7.5 Musique municipale.....	21
7.6 Sport pour tous.....	21
8. INFORMATIONS DIVERSES	22
8.1 Conciliateur de justice.....	22
8.2 Service social	23
8.3 Vente de bois	23
8.4 Propreté du village – déjections canines	23
8.5 LES HORTENSIAS – portage de repas à domicile	23
8.6 Utilisation du domaine public.....	24
9. AVIS.....	25
9.1 Coupure de courant.....	25
9.2 Sécurité routière.....	26

1. LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, cher(ère) Villersois(e),

La campagne électorale est close.

Lors des dernières élections, vous avez fait confiance à notre équipe pour gérer Villers au cours des six prochaines années. Votre soutien nous donne beaucoup d'énergie pour remplir au mieux notre mission au service de l'intérêt général.

Le conseil, dont les membres sont issus en grande partie du précédent, ne ménage pas ses efforts et peut compter sur la généreuse implication des nouvelles et des nouveaux venus (es) qui participent à part entière à la conception et à la mise en œuvre de la politique municipale.

Depuis mars dernier, les travaux se poursuivent : remontage du mobilier de la sacristie, mise en sécurité de la chaufferie de l'église, modernisation du chauffage de l'église, création d'un nouveau columbarium au cimetière, aménagement de l'espace funéraire et, bien entendu, implantation d'un « city stade » à l'espace sportif. À peine terminé, ce nouvel équipement sportif, qui a nécessité de lourds investissements, connaît un réel engouement et a été immédiatement adopté, notamment par les Jeunes. C'est une très grande satisfaction pour moi comme pour tous les élus(es).

Soyez assurés que toutes les actions que nous menons et toutes les décisions que nous prenons n'ont qu'un seul objectif : concourir au bien-être de tous, avec efficacité, dans la plus grande transparence et surtout la plus grande équité.

Le soin tout particulier que nous souhaitons apporter à l'amélioration de la vie quotidienne dans notre village se traduira prochainement par l'ouverture d'un nouveau chantier. PARTENORD habitat vient de me signaler que les travaux de construction des huit logements sociaux (rue de Cambrai) vont démarrer, comme convenu, dans les prochains mois et vraisemblablement dès novembre 2014.

Petit à petit, non sans difficultés, notre village se transforme pour un mieux vivre ensemble et c'est là l'essentiel !

Votre Maire, Pascal DUEZ

2. VIE MUNICIPALE

2.1 Élections Européennes

Candidats aux européennes - Nord-Ouest - Elections du 25/05/2014

Inscrits	953
Votants	391
Exprimés	369
Blancs	13
Nuls	9

Tendance	Tête de liste	Liste	Résultats à Villers en Cauchies	Pourcentage
Liste Front National	Marine LE PEN	Liste bleu marine. oui à la france, non à bruxelles	164	44,44%
Liste Union du Centre	Dominique RIQUET	Udi modem les européens. liste soutenue par françois bayrou et jean-louis borloo	41	11,11%
Liste Union pour un Mouvement Populaire	Jérôme LAVRILLEUX	Pour la france, agir en europe avec jérôme lavrilleux	36	9,76%
Liste Front de Gauche	Jacky HENIN	Non à l'austérité. pour l'humain d'abord liste du front de gauche	33	8,94%
Liste Union de la Gauche	Gilles PARGNEAUX	Choisir notre europe	32	8,67%
Liste Europe-Ecologie-Les Verts	Karima DELLI	Liste europe ecologie	22	5,96%
Liste Divers droite	Jean-Philippe TANGUY	Debout la france ! ni système ni extrêmes avec nicolas dupont-aignan	20	5,42%
Liste Divers gauche	Arthur DEVRIENDT	Nouvelle donne	7	1,90%
Liste Extrême gauche	Louis-Daniel GOURMELEN	Communistes	6	1,63%
Liste Extrême gauche	Éric PECQUEUR	Lutte ouvriere faire entendre le camp des travailleurs	3	0,81%
Liste Divers	Didier URSCHITZ	Les pirates pour une europe des citoyens	2	0,54%
Liste Extrême gauche	Christine POUPIN	Pour une europe des travailleures et des peuples envoyons valser l'austerite et le gouvernement!	1	0,27%
Liste Divers droite	François-Xavier GRISON	Upr nord-ouest	1	0,27%
Liste Divers	Chantal SAYARET	Europe citoyenne	1	0,27%
Liste Divers	Lisa PLEINTEL	Féministes pour une europe solidaire	0	0,00%
Liste Divers	Damien COURCOUX	Radicalement citoyen	0	0,00%
Liste Divers	Sophie ALLIGIER	Citoyens du vote blanc	0	0,00%
Liste Divers	Tristan DUVAL	Europe décroissance nord-ouest	0	0,00%
Liste Divers droite	André-Paul LECLERCQ	Nous citoyens	0	0,00%
Liste Divers	Christine PIETERS	Espéranto langue commune equitable pour l'europe	0	0,00%
Liste Divers	Cédric SUZANNE	Parti fédéraliste européen	0	0,00%
Liste Divers droite	Cyril BRUN	Force vie nord ouest	0	0,00%
		Bulletins Blancs	13	3,52%
		Bulletins Nuls	9	2,44%
			391	

2.2 Élection municipale

Résultats du 1er tour - 23 mars 2014						
Inscrits	Abstentions		Votants		Exprimés	
959	171	17,83%	788	82,17%	720	75,08%
M. Pascal Duez (Agir ensemble pour Villers-en-Cauchies)		68,89%	496 Voix			
M. Michel Delsarte (Ensemble pour réussir)		31,11%	224 Voix			

Candidate	Pourcentage
M. Pascal Duez (Agir ensemble pour Villers-en-Cauchies)	68,89%
M. Michel Delsarte (Ensemble pour réussir)	31,11%

2.3 Délégations

<p>Pascal DUEZ</p>  <p>Maire</p> <p>Président des commissions municipales Responsable projets nouveaux bâtiments Président du CCAS et A.F.R Délégué communautaire Délégué au SIVOM</p>	<p>Alain FOVEZ</p>  <p>1^{er} Adjoint</p> <p>Vice-président commission des finances Commission cadre de vie et environnement Commission travaux, voirie et réseaux Commission des affaires sociales Commission information, communication et culture Administrateur du CCAS Suppléant commission C.A.O</p>
<p>Marie-Françoise DELAVAL</p>  <p>2^{ème} Adjointe</p> <p>Députée Communautaire Vice-présidente commission des fêtes et cérémonies. Commission entretien des bâtiments Commission cadre de vie et environnement Commission des sports Suppléante au SIVOM</p>	<p>Michel COURBET</p>  <p>3^{ème} Adjoint</p> <p>Vice-président commission travaux, voirie et réseaux Commission information, communication et culture Commission des finances Commission d'Appels d'Offres Délégué au SIDEC Suppléant au SIVOM</p>

<p>Murielle BONNET</p> 	<p>4ème Adjointe Vice-présidente commission des affaires sociales Commission travaux, voirie et réseaux Commission des finances Administratrice du CCAS Déléguée au SIVOM Déléguée d'ACTION Suppléante au SIDEC</p>	<p>Nicole CIGLIANA</p>  <p>Conseillère Commission Fêtes et cérémonies Commission des affaires sociales Administratrice du CCAS Suppléante au SIDEC Suppléante commission C.A.O.</p>
<p>Richard BILLOIR</p> 	<p>Conseiller délégué aux sports Commission des sports Commission cadre de vie et environnement Responsable éclairage et illuminations</p>	<p>Fabienne TILMANT</p>  <p>Conseillère Commission travaux, voirie et réseaux Commission des finances Commission d'Appels d'Offres</p>
<p>Dany GUERY</p> 	<p>Conseiller Commission cadre de vie et environnement Commission travaux, voirie et réseaux Administrateur du CCAS</p>	<p>Claudette BARALLE</p>  <p>Conseillère Commission information, communication et culture Commission Fêtes et cérémonies Commission des affaires sociales Administratrice du CCAS Déléguée au SIVOM Suppléante d'ACTION</p>
<p>Damien BETRANCOURT</p> 	<p>Conseiller Commission cadre de vie et environnement Commission des sports Commission des finances Commission d'Appels d'Offres</p>	<p>Réjane LEROY</p>  <p>Conseillère déléguée aux affaires scolaires Commission entretien des bâtiments Commission cadre de vie et environnement Commission Fêtes et cérémonies Administratrice du CCAS Suppléante au SIVOM</p>
<p>Michel DENOYELLE</p> 	<p>Conseiller délégué entretien des bâtiments Commission entretien des bâtiments Commission Fêtes et cérémonies Commission travaux, voirie et réseaux Délégué au SIDEC Suppléant commission C.A.O.</p>	<p>Michel DELSARTE</p>  <p>Conseiller</p>
<p>Corinne LEMAIRE</p> 	<p>Conseillère Commission entretien des bâtiments Commission des finances Administratrice du CCAS</p>	

2.4 Permanences du Maire et des Adjoint(es)

Élus	Jours	Horaires
Pascal DUEZ, Maire	Mercredi	10h30 – 12h00
Alain FOVEZ, Adjoint	Vendredi	14h00 – 15h30
Marie-Françoise DELAVAL, Adjointe	Jeudi	17h00 – 18h00
Michel COURBET, Adjoint	Vendredi	16h00 – 17h30
Murielle BONNET, Adjointe	Mercredi	16h00 – 17h30

3. FINANCES

3.1 Budget primitif 2014

Le budget primitif 2014

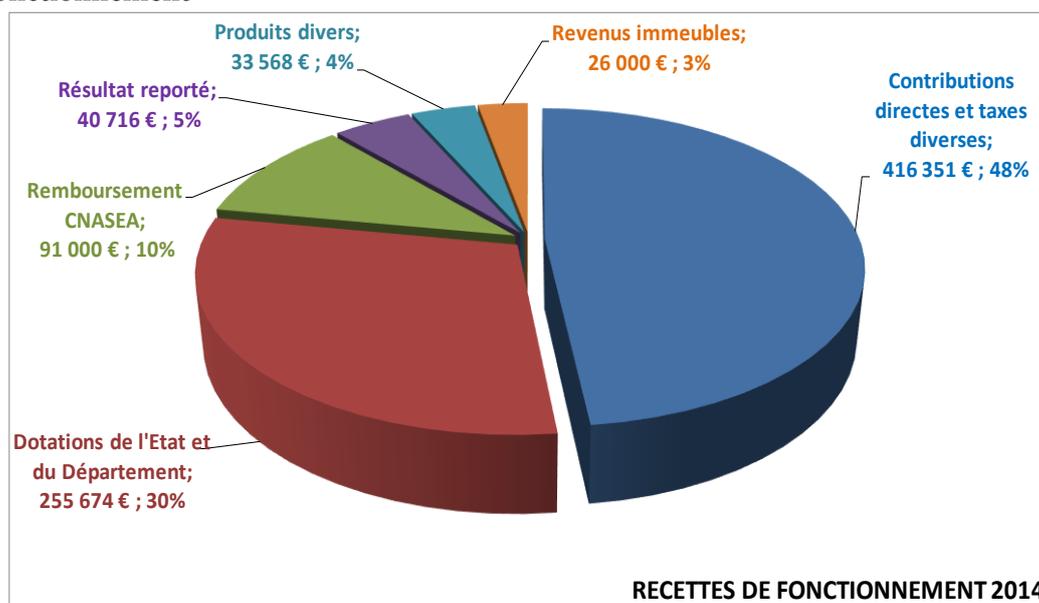
- est l'état comptable prévisionnel des dépenses et des recettes de la commune pour une période d'un an. Il constitue le seul tour d'horizon global de l'action municipale de l'année.
- répond aux exigences des instructions comptables et budgétaires M14 et M49 et couvre tous les secteurs d'activités de la commune : éducation, enfance, action culturelle, sports, loisirs, sécurité, propreté, environnement, fonctionnement des services, voirie, circulation, entretien des bâtiments communaux, constructions nouvelles ...
- peut faire l'objet de décisions modificatives en cours d'année sur proposition du Maire et après délibération du Conseil Municipal qui est souverain en la matière.



3.1.1 Budget primitif 2014 - Section de fonctionnement

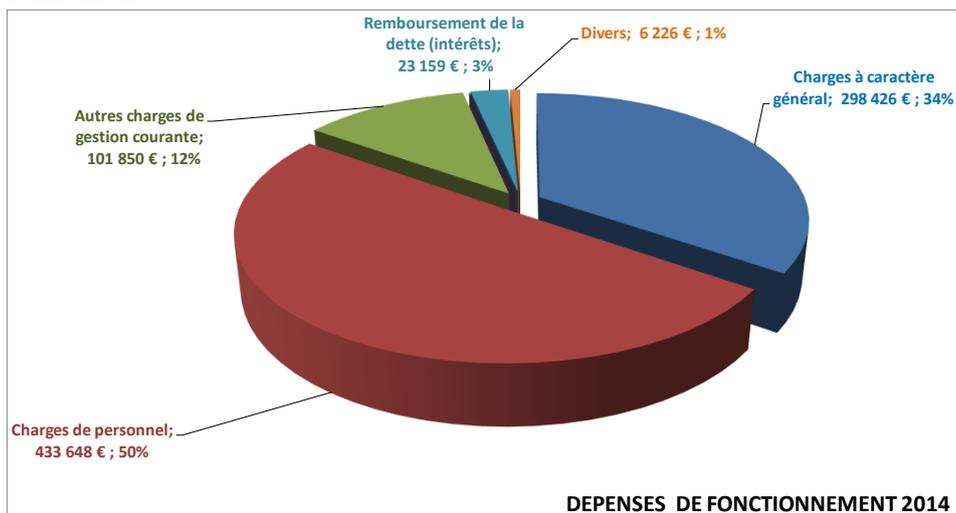
Cette section s'équilibre, en recettes et dépenses, à 863 309 €. Elle reprend, en dépenses, toutes les charges courantes nécessaires à la bonne marche d'une commune à savoir : les frais de personnel, les achats de fournitures, d'électricité, de gaz et de téléphone, les frais financiers (paiement des intérêts des emprunts), les subventions aux associations et au C.C.A.S, etc. Des recettes doivent impérativement compenser, à hauteur égale, les frais de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement



À noter que les Dotations de l'État et du Département étaient de 308 220 € en 2013, à comparer à 255 674 € en 2014 soit une baisse de - 52 546 €, (- 17,05 %). Pour les prochaines années, il est annoncé une baisse continue des dotations de l'État, ce qui va impacter lourdement le budget communal et celui d'autres collectivités partenaires, comme le Département.

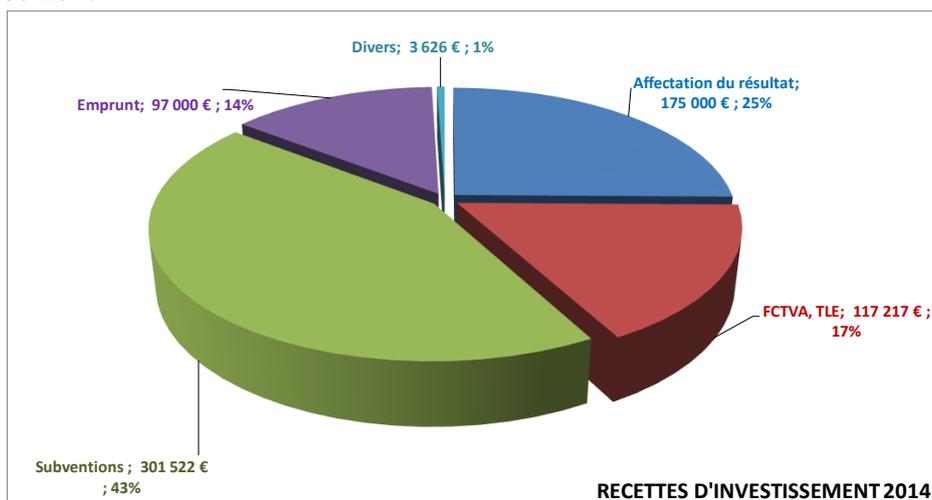
Dépenses de fonctionnement



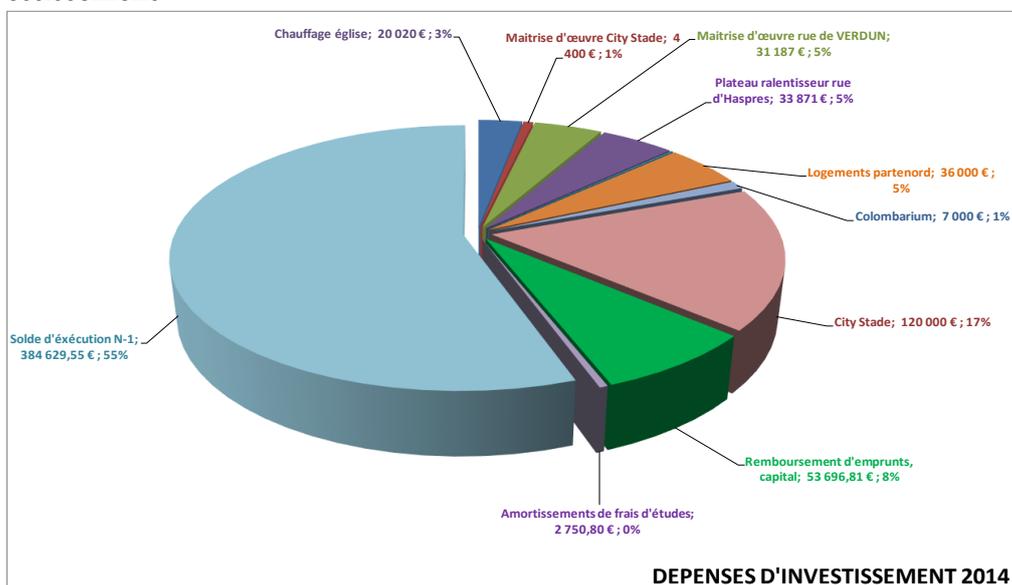
3.1.2 Budget primitif 2014 - Section d'investissement

Cette section s'équilibre, en recettes et dépenses, à 694 365 € €. Elle reprend toutes les dépenses uniques et non renouvelables de la commune (construction de nouveaux locaux, gros travaux de mise aux normes de bâtiments anciens et remboursement de la dette en capital). Des recettes doivent impérativement compenser, à hauteur égale, les opérations d'investissement engagées par la commune.

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

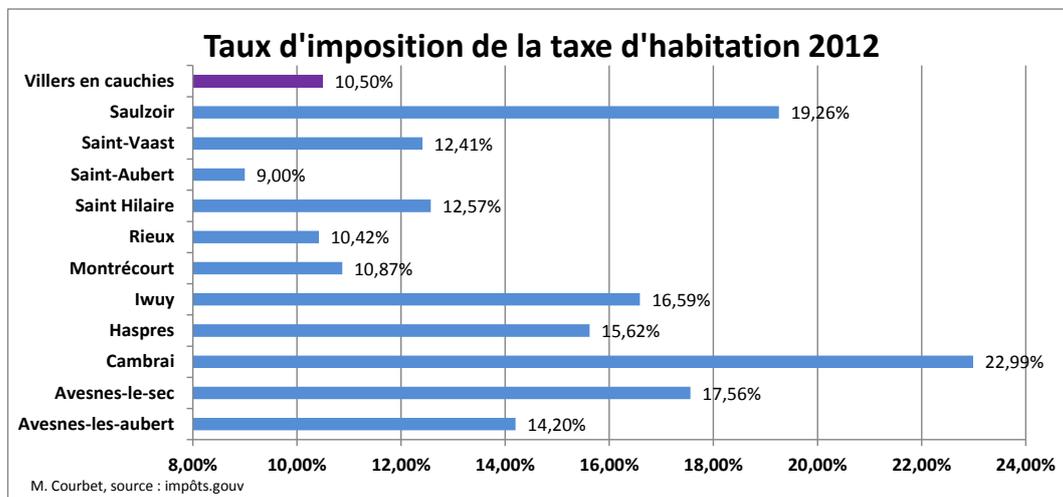


3.2 Fiscalité 2014

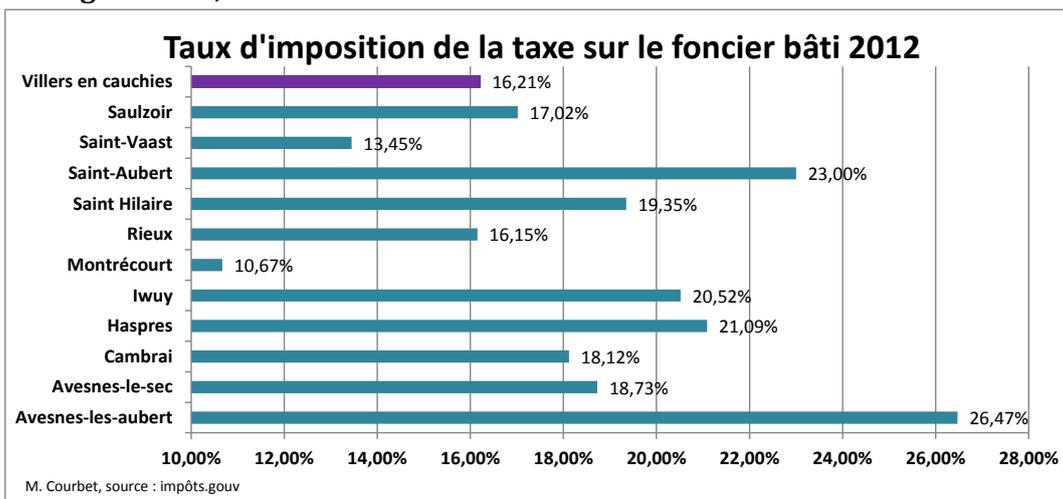
Malgré les besoins de financement qui restent nombreux pour moderniser la commune, le Conseil Municipal a décidé, en avril dernier, de geler, une fois encore, la fiscalité. Les taux d'imposition resteront identiques à ceux de 2009 et sont très souvent, bien inférieurs à ceux qui s'exercent dans la plupart des villes et villages voisins.



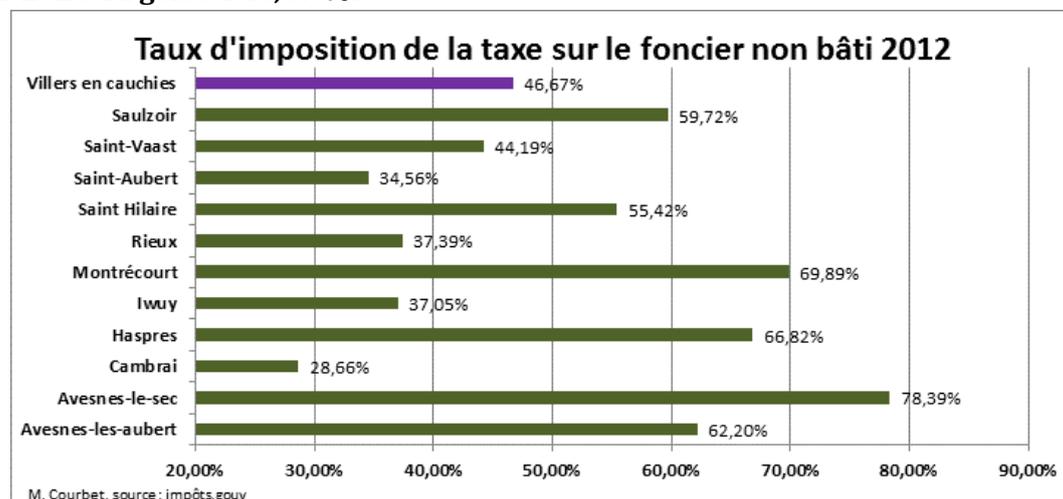
Taxe d'Habitation gelée à 10,50 %



Taxe Foncier bâti gelée à 16,21 %.



Taxe Foncier non bâti gelée à 46,67 %.



3.3 Budget de l'eau et de l'assainissement 2014

Le budget des eaux

- est un budget annexe de la commune.
- porte sur le fonctionnement de la régie des eaux qui comprend les services de distribution d'eau potable et d'assainissement mis en œuvre dans la commune.
- peut faire l'objet de décisions modificatives en cours de programmation.
- se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement, lesquels doivent obligatoirement s'équilibrer en recettes et dépenses.

3.3.1 Budget annexe des eaux 2014 - Section de fonctionnement

La section s'équilibre en dépenses / recettes à 382 399,6 €

3.3.2 Budget annexe des eaux 2014 - Section d'investissement

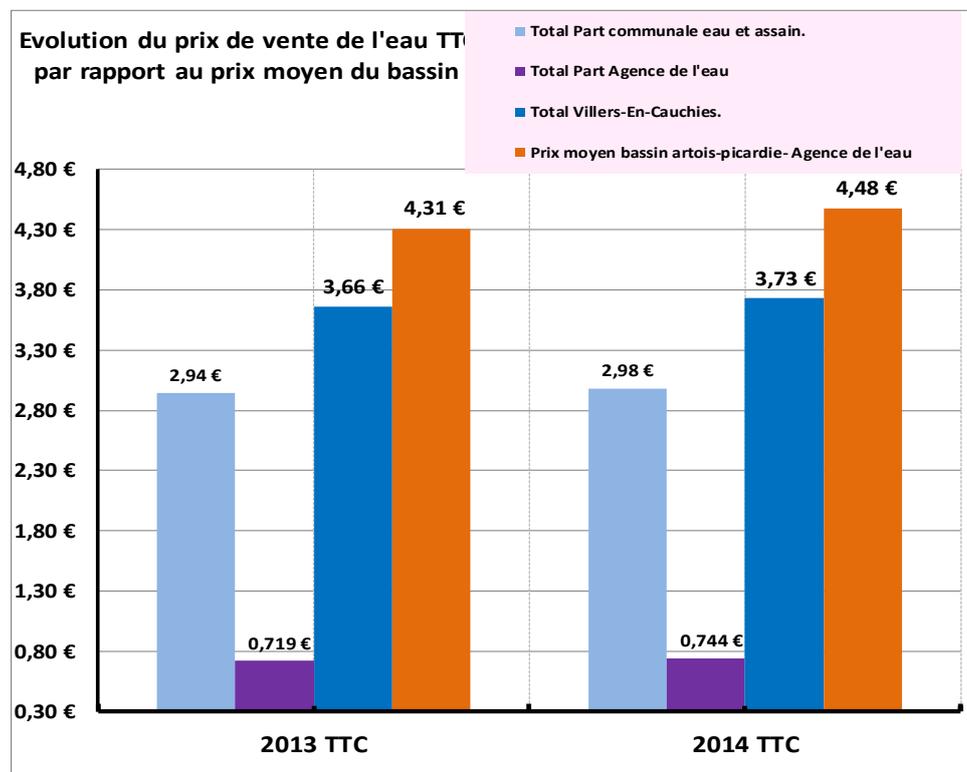
La section s'équilibre en dépenses / recettes à 290 586,23 €

3.3.3 Prix de l'eau :

L'an dernier, le Conseil Municipal avait fixé le prix de l'eau à 1,40 € HT/m³ et la redevance assainissement à 1,33 € HT/ m³. Pour 2014, M. le Maire a proposé de fixer le prix en considérant le cours de l'inflation, les futurs investissements et les coûts d'entretien. Il a donc été voté une actualisation du prix de 1,5%, soit 1,421 € HT/ m³ pour l'eau et 1,350 € HT/ m³ pour l'assainissement.

3.3.4 Comparatif du prix de vente avec le bassin Artois Picardie.

Le prix 2014 reste bien inférieur au prix pratiqué en moyenne sur le bassin Artois Picardie.



4. VIE MUNICIPALE

4.1 Réunions de conseil municipal

Les comptes rendus de conseil municipal et les délibérations sont consultables en mairie aux heures de bureau. Affichage dans le couloir dans les présentoirs muraux destinés à cet effet.

4.2 Médiathèque municipale

Depuis plusieurs années déjà, une équipe de six bénévoles se relaie pour faire vivre la médiathèque municipale. Ses membres sont à votre disposition pour mieux vous faire connaître les richesses de cet espace culturel : DVD, CD et livres accessibles gratuitement et vous conseiller si nécessaire. Le fond communal est régulièrement enrichi par des prêts de la médiathèque départementale du Nord qui peut, par ailleurs, être sollicitée pour toute demande particulière.

Ces mêmes bénévoles ont mené, en 2013, de multiples actions qui ont connu des fortunes diverses :

- Chaque mois, séance « bébés lecteurs » auprès des tout-petits ne fréquentant pas encore l'école. Le nombre de participants s'est effiloché au fil du temps. Cette activité ne reprendra pas à la rentrée prochaine mais on ne peut qu'encourager les parents et les assistantes maternelles à garder leurs bonnes habitudes d'emprunt de documents.
- Durant les vacances scolaires, représentations de marionnettes suivies d'une lecture à l'intention des Maternels. Cette formule rencontre un succès grandissant qui obligera, s'il se confirme, à investir une autre salle pour accueillir les jeunes spectateurs.
- Le jeudi en quinzaine, ouverture de la médiathèque aux personnes fréquentant le club des Aînés.
- Tout au long de l'année (sauf fermeture estivale de la médiathèque), un portage de livres à domicile aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer (maladie, accident, âge).

Rappel des horaires d'ouverture : Mercredi et samedi de 14h30 à 16h30.

Les bénévoles attendent vos suggestions et propositions afin de satisfaire au mieux le plus grand nombre d'emprunteurs.

4.3 Concours maisons fleuries

Cette année encore, la Municipalité a organisé le concours des maisons fleuries, ouvert à tous sur simple inscription en mairie. En s'appuyant sur différents critères de jugement (qualité, quantité et diversité des plantes, harmonie du décor floral et mise en valeur du bâti), le jury, totalement indépendant, a décerné, dans la première quinzaine du mois de juillet, une série de prix qui seront remis officiellement lors du concert d'automne (lundi 6 octobre 2014). Ont ainsi été mis à l'honneur :

Nom	Adresse	Classement
M. et M ^{me} Edmond SERVAIS	Rue Louis Pasteur	1 ^{er} prix
M. et M ^{me} Claude BAVAY	Rue Démoulin-Moreau	2 ^{ème} prix
M. et M ^{me} Guy TRANCRAY	Rue Louis Pasteur	3 ^{ème} prix
M. et M ^{me} Pascal MARCZAK	Rue Démoulin-Moreau	4 ^{ème} prix
M. et M ^{me} Jean-Michel TELLE	Rue de Verdun	5 ^{ème} prix

Le même jour, les autres lauréats se verront remettre une composition florale.

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont participé à ce concours et plus généralement celles qui contribuent à l'embellissement du village au travers du fleurissement de leur propriété.

4.4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Pour la deuxième année consécutive, l'A.L.S.H a été dirigé par M^{me} Magali MERESSE (Directrice) avec le concours de nombreux animateurs (6 titulaires BAFA et 3 bénévoles). Il s'est déroulé du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2014. Même si le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous, la cinquantaine d'enfants qui ont fréquenté le centre de loisirs étaient manifestement très heureux de la multiplicité et de la variété des activités proposées.

4.5 Recrutement d'agents communaux contractuels

Suite à un départ à la retraite et à l'impossibilité de renouveler certains contrats aidés (application des règles fixées par arrêté préfectoral), de nouveaux agents contractuels ont été recrutés (Contrat aidé à Durée Déterminée - un an) pour satisfaire aux besoins du service public.

Plusieurs critères ont été utilisés pour assurer le recrutement en lien avec Pôle Emploi : sérieux, disponibilité, sociabilité, éligibilité à un contrat aidé et formation adéquate au poste.

À la garderie :

- M^{me} Élisabeth GOSSET a été choisie parmi les six candidatures parvenues en mairie durant les derniers mois. Elle remplissait toutes les conditions exigées et est la seule à disposer d'un BAFA, diplôme obligatoire pour assurer la prise en charge des enfants.
Elle a pris son poste le 1^{er} septembre 2014.

À l'école :

- M^{me} Gwladys RUELLE a été recrutée pour assister M^{elle} CACHEUX, auprès des Maternels (moyenne et grande sections) durant toute l'année scolaire.
Elle a pris son poste (qui ne nécessite pas le BAFA) le 1^{er} septembre 2014.

Au service technique :

- Un maçon a été recruté en contrat aidé (un an). En l'absence de candidats villersois éligibles à un contrat aidé sur ce poste spécifique, Pôle Emploi a été sollicité et a fait parvenir plusieurs profils.
M. Antonio DE OLIVEIRA a été choisi et a rejoint l'équipe technique depuis le 1^{er} août dernier.

4.6 Départ à la retraite

M^{me} Chantal RAGGI, responsable de la garderie périscolaire depuis les années 1990, a quitté son poste le 31 août 2014 pour profiter d'une retraite bien méritée. Son sérieux, sa disponibilité, son sens de l'accueil et de la pédagogie ont permis d'offrir un service de qualité à la population et de prendre en charge les enfants dans les meilleures conditions qui soient, en lien avec M^{me} Sandrine BIZART (ATSEM). Les élus auront à cœur de la féliciter et de la mettre à l'honneur lors de la prochaine cérémonie des vœux du Maire.

5. TRAVAUX

5.1 Cimetière - implantation d'un nouveau columbarium

En application de l'article L. 2223-2 du code général des collectivités territoriales, un columbarium est l'un des équipements obligatoires des sites cinéraires que les communes créent pour accueillir les cendres des défunts ayant fait le choix de la crémation.

À la fin des années 1990, notre cimetière s'est doté d'un premier columbarium dont tous les emplacements sont aujourd'hui utilisés ou tout du moins achetés. Depuis peu, un second vient d'être implanté pour répondre à une demande pressante de certains Administrés. Les travaux ont été réalisés récemment par la SARL GOSSET. Neufs niches (pouvant accueillir chacune deux urnes) sont mises à disposition et deux d'entre elles d'ores et déjà vendues. Prix de la concession centenaire : 1 350 € + frais d'enregistrement. Le service administratif de la mairie se tient à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

L'aménagement de l'espace funéraire est en cours. Des emplacements décorés de galets ont été créés pour le dépôt de fleurs au pied de chaque columbarium. La pose de bordures délimitant le nouvel espace funéraire a été réalisée par les agents communaux. Dès que la météo le permettra, le terrain sera retravaillé et une pelouse semée.



5.2 Cimetière - réfection partielle d'un mur

Avant que ne soit plantée une haie d'ifs de part et d'autre du nouveau columbarium, deux agents du service technique sont intervenus pour dé-jointoyer et rejointoyer complètement un des murs du cimetière (face intérieure). Par la suite, l'ensemble des murs sera remis en état.

5.3 Église - remise en état du chauffage central

Après de nombreux mois de réflexion et de concertation, la Municipalité a lancé le chantier de remise en état du chauffage de l'église communale. La société DIMS (Escaudœuvres) a obtenu le marché et a procédé, en début d'année, au remplacement de la chaudière, de tous les radiateurs et des tuyaux d'alimentation. L'ensemble de l'opération, dont le montant total HT s'élève à 20 020,08 € ttc a été remboursé par l'assurance de la commune. En tant que locataire des lieux, la paroisse doit prochainement faire des essais de mise en service, en présence de l'entreprise détentrice du marché.

5.4 Église - mise aux normes de la chaufferie

En concordance avec la modernisation du chauffage central s'est déroulée la nécessaire mise aux normes de la chaufferie pour mieux protéger l'église contre les risques d'incendie. Largement encombré, ce local servait de débarras et n'avait jamais fait l'objet de travaux. Après un nettoyage complet, le personnel communal (MM. Arnaud KORYCIAK et Thibaut VISSE) a posé du placo coupe-feu sur les murs et au plafond. D'autres interventions sont à venir pour parfaire le travail. Pour optimiser la sécurité des lieux, il a également été rappelé à la paroisse de ne plus rien stocker dans la chaufferie.

5.5 Église - remise en place du mobilier de la sacristie

Les travaux de remise en état de la sacristie avaient nécessité le démontage complet et du mobilier et du plancher (très endommagé en périphérie par l'humidité). Après la pose d'un carrelage en pierre bleue par les agents communaux, la repose des meubles a été engagée grâce au bénévolat de M. Bernard MEYZONNADE, ébéniste retraité, qui a mis ses compétences au service de la commune. En dépit des difficultés rencontrées, l'opération avance bien et devrait se terminer prochainement.

5.6 Espace sportif - implantation d'un terrain multisports



En complément de la salle des sports dont le fonctionnement a été largement optimisé par la construction d'un local de rangement, la municipalité avait fait le choix, il y a quelques mois, de poursuivre l'aménagement de l'espace sportif par l'implantation d'un plateau multisports. Sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études CIBLE VRD, l'opération a été réalisée conjointement par les entreprises DESCAMPS TP (décaissement et création du fonds de forme), AGORESPACE (mise en place du city stade) et SPCC (pose d'un portail et d'une clôture). Cet équipement est depuis peu mis à disposition de l'école, de l'accueil de loisirs, des particuliers et, bien entendu, des associations. Facilement accessible, chacun peut ainsi pratiquer, selon ses envies, diverses activités sportives : tennis, hand-ball, football, hockey sur gazon, badminton. La Municipalité l'a utilisé récemment, lors des jeux populaires du 14 juillet dernier. Coût du plateau multisports : 99 983 € HT inclus la clôture, dont 45 000 € subventionnés par le Conseil Général du Nord.

6. FESTIVITÉS ET SORTIES

6.1 Parcours du cœur



C'est par un beau soleil et une température idéale pour la pratique de la marche qu'un groupe fort de 65 participants s'est joyeusement lancé le dimanche 6 avril sur les chemins de la campagne Villeroise.

Cette manifestation nationale traditionnellement organisée au début du printemps, a rassemblé toutes les générations mais également les marcheurs réguliers comme les occasionnels.

Les parcours fléchés sur lesquels deux points ravitaillement avaient été organisés, étaient adaptés à toutes les conditions physiques (3,5 km ; 7,5 km ; 12 km) ; ont ramené les marcheurs au point de départ, à savoir la salle de réception où une collation réparatrice leur a été proposée.

Chacun a également reçu un certificat de participation transmis par la « Fédération Française de Cardiologie » qui rappelle à tous la nécessité de pratiquer une activité physique régulière pour une bonne santé.

6.2 Concert de Printemps

Le dimanche 6 avril après midi, les musiciens Villersois ont offert à une nombreuse assemblée de mélomanes un programme musical de grande qualité.

Tout d'abord, les élèves de l'école de musique ont fait profiter le public de leurs progrès, avant que les musiciens confirmés n'interprètent des morceaux variés classiques comme plus modernes et aux rythmes plus ou moins enlevés. Chacun y a mis tout son dynamisme, son enthousiasme et ses qualités d'interprète pour le plus grand plaisir de spectateurs ravis de ce moment de partage autour de la musique.

6.3 Repas des Aînés

C'est le dimanche 27 avril dernier que la centaine d'Aînés ayant répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité, se sont réunis pour partager un repas élaboré en leur honneur.

Après le discours d'accueil de M. le Maire et la remise de cadeaux et de fleurs aux doyennes et doyens de l'assistance (Marie-Louise DUEZ, Georges MARQUAILLE, Emilie et Roland BOURLET), celui-ci s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

Il faut dire que le soin apporté à la décoration de la salle et des tables par les bénévoles de VILLERS-EN-FÊTE, la qualité des mets proposés et l'animation musicale variée ont contribué à faire une réussite de ce moment de retrouvailles annuel.

6.4 1^{er} mai - Fête du travail



Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts en présence des Anciens Combattants et de leur Président, la traditionnelle manifestation du 1^{er} mai, rehaussée par la musique municipale, a permis de mettre à l'honneur sept de nos concitoyens. M. le Maire a décerné à chacun d'entre eux le diplôme d'honneur du travail, non sans avoir retracé brièvement leurs carrières professionnelles.

Au titre de la promotion 2014, ont été décorés :

Échelon ARGENT : MM. Bernard DHAUSSY et Manuel GOURDIN.

Échelon VERMEIL : M. Jean-Christophe RUELLE.

Échelon OR : M. Alain FOVEZ.

Échelon GRAND OR : M^{me} Patricia RUELLE-GLACET, MM. Jean-Marc NOULET et Jean-Marie TAQUET.

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal renouvellent aux récipiendaires leurs sincères félicitations.

6.5 Cérémonie du 8 Mai - commémoration de l'armistice de 1945

Ce rassemblement chargé chaque année de rappeler à chacun le sacrifice des soldats morts pour la Liberté, avait, ce 8 mai 2014, également pour mission l'hommage rendu à Joachim DENOYELLE à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de sa disparition. À cette occasion, son nom a été donné au square de l'église.

En présence de M^{me} Delphine BATAILLE, Sénatrice et Conseillère Générale, de nombreux élus des communes environnantes et de représentants des associations patriotiques, cette manifestation a vu son organisation bousculée par la pluie torrentielle qui en a accompagné le déroulement.

Après le traditionnel dépôt de gerbe aux monuments aux Morts, le cortège a trouvé refuge dans l'église où M. Richard DECEUNINCK, Président des Anciens Combattants, a lu le message d'hommage transmis par le secrétaire d'État. M. Pascal DUEZ, Maire, a ensuite, dans un message chaleureux et émouvant, retracé l'action de Joachim DENOYELLE au service de son pays, de la commune et de la population villersoise qui se souvient de son sourire, de sa disponibilité et de son dévouement.

Profitant d'une accalmie, la plaque commémorative a été dévoilée par M^{me} Marcelle DELOFFRE, sœur de Joachim, entourée de nombreux membres de sa famille.

Le cortège s'est ensuite dirigé, sous une forêt de parapluies, vers le cimetière communal pour un dépôt de gerbes sur la tombe de Joachim et sur le caveau des militaires villersois tombés au champ d'honneur.

La cérémonie s'est terminée, comme il se doit, par un vin d'honneur à la salle des fêtes.

6.6 Fête des mères

C'est toujours une manifestation à l'ambiance chaleureuse que celle qui réunit les mamans de la commune pour un hommage à l'occasion de leur fête. L'édition 2014 n'a pas manqué à cette tradition et a réuni, dans la salle des fêtes, ce samedi 24 mai, tant celles qui sont déjà grands-mères voire arrière-grands-mères que les mamans d'adolescents et de jeunes adultes et les toutes jeunes mamans souvent accompagnées de leurs enfants en bas âge.

Elles ont d'abord écouté, avec intérêt et émotion, M. le Maire qui a rappelé combien le rôle des mamans est important pour aider les enfants à s'affirmer et à prendre leur place dans notre société par leurs encouragements, leur consolation et leur amour.

Puis un vin d'honneur a été servi et après cet intermède annuel de reconnaissance officielle, chacune est repartie avec une très jolie écharpe colorée remise en cadeau afin de renouer avec son quotidien de maman au sein de la cellule familiale.

6.7 Grand Prix de Villers-en-Cauchies

Le mardi 29 juillet dernier, à l'occasion de la première ducasse, la Municipalité a organisé le grand prix cycliste René CARRE. Malgré une météo assez pluvieuse, l'épreuve s'est déroulée dans de bonnes conditions et sans incident. Les engagés, souvent de haut niveau, ont fait le spectacle et ont été gratifiés de primes (versées par des entreprises locales et régionales) et de coupes offertes par la Municipalité, le Crédit Agricole Nord de France et la société TERNOVEO.

M. Jean-Marie DOERLER, journaliste sportif à la Voix du Nord, nous a fait le plaisir d'un article que nous reproduisons ici :

« Le CC Villeneuve a manœuvré comme à la parade. Présents dans chaque offensive, les Picards étaient majoritaires dans l'échappée décisive formée de seize coureurs qui avaient forcé le verrou peu après la mi-course. Après un dernier écrémage à 20 km de la ligne, Evan FERRAND-PREVOT et Oskar NISU sont sortis en force, protégés par leurs équipiers Alexandre GRATIOT et Grégoire SOMOGYI qui ont habilement muselé Pierre PAROISSIEN et Timmo JERET (UVCA Troyes), Axel FLET (ESEG Douai) et Florian

DERIAUX (EC Raismes). Pour parachever le triomphe du CC Villeneuve Saint-Germain, Alexandre GRATIOT a remporté le sprint pour la troisième place ».

Classement :

- 1 FERRAND-PREVOT Evan CC VILLENEUVE S G les 118,3 km en 2h58'18"
- 2 NISU Oskar CC VILLENEUVE S G 2h58'18"
- 3 GRATIOT Alexandre CC VILLENEUVE ST GERMAIN SOISSONS AISNE à 1'23"
- 4 PAROISSIEN Pierre UVCA TROYES
- 5 FLET Axel ESEG DOUAI
- 6 DERIAUX Florian EC RAISMES PETITE FORET PORTE DU HAINAUT
- 7 JERET Timmo UVCA TROYES
- 8 SOMOGYI Grégoire CC VILLENEUVE ST GERMAIN SOISSONS AISNE
- 9 MOREL Jérémy VC ROUEN 76 à 1'36"
- 10 GUILLOU Thibault CC VILLENEUVE ST GERMAIN SOISSONS AISNE
- 11 TALLONNEAU Gwénnaël CC VILLENEUVE ST GERMAIN SOISSONS AISNE
- 12 MALLET Tony UC ORLEANS
- 13 ILONGO Dimitri ESEG DOUAI
- 14 COUTURE Kévin UV FOURMISIENNE à 1'46"
- 15 KRZYMDA Patryk UVCA TROYES à 5'14"
- 16 NACHTERGAELE Niels ESEG DOUAI
- 17 GODIMUS Fabien GAZ ELEC C DE DOUAI
- 18 DERYCKE-CHEMIN Gauthier VC AMATEUR ST QUENTIN à 5'33"
- 19 POIRET Benjamin CC CAMBRESIEN à 5'42"
- 20 MEUNIER Charles UVCA TROYES
- 21 FERON Rudy AC MONTDIDIER
- 22 KUENTZ Anthony ESEG DOUAI
- 23 VAN SNICK Florian TEAM WASQUEHAL JUNIOR
- 24 WELVAERT Michaël VC AMATEUR ST QUENTIN
- 25 FOBERT Arthur ESEG DOUAI
- 26 DELABRE Mickaël EC RAISMES PETITE FORET PORTE DU HAINAUT à 5'52"
- 27 MASSON Christophe EC RAISMES PETITE FORET PORTE DU HAINAUT
- 28 CHARDON Julien ASPTT NANCY à 7'30"
- 29 KORDUS Adam UVCA TROYES
- 30 BOULANGER Jean-Gustave CC CAMBRESIEN à 3 tours

6.8 Calendrier des prochaines festivités 2014

- Brocante et exposition de voitures anciennes : dimanche 5 octobre
- 2^{ème} ducasse : dimanche 5, lundi 6 (concert et remise des prix du concours des maisons fleuries) et mardi 7 octobre juillet

7. ASSOCIATIONS



Chères Villersaises, Chers Villersois,

J'ai le plaisir de vous annoncer la création d'un nouveau club sportif à Villers-en-Cauchies : Le CSV Multisport. L'objectif de ce club est de rassembler les personnes aimant le sport en général et souhaitant partager des moments conviviaux et agréables avec d'autres personnes dans la pratique de sports variés en mode

LOISIR. Les sports pratiqués dans un premier temps seront : le Tennis de Table, le Handball, le Futsal, la Marche, le VTT et la Pétanque... nous nous réservons la possibilité de pratiquer d'autres sports selon les envies des membres de l'association. Une participation de 15 euros pour l'année sera demandée à chaque membre lors de son adhésion afin de couvrir les frais en matériels et les assurances.

Le club est ouvert à tous et démarrera ses activités à partir du 16 Septembre 2014 à 18H dans la Salle des Sports de Villers-en-Cauchies. Nous espérons vous compter nombreux parmi nous lors de ce premier RDV afin de définir ensemble l'organisation des activités sportives selon les envies de chacun.

Nous avons à ce jour 2 créneaux horaires pour la salle : le mardi de 18H à 20H et le samedi de 17H à 20H pour les activités Tennis de Table, Futsal et Handball. De plus, nous disposons maintenant d'un City Stade extérieur Multisports. Pour les activités VTT, Marche et Pétanque, nous définirons ensemble des créneaux horaires pour leur pratique en extérieur. Des terrains de pétanque devraient prochainement être à notre disposition à l'Espace Sportif.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Christian LEROY
07 86 58 15 57

7.1 Pâques chez les jeunes footballeurs

C'est par la belle matinée ensoleillée du lundi de Pâques que la trentaine de jeunes footballeurs inscrits à l'école de foot, se sont réunis pour une « chasse aux œufs » organisée pour la deuxième année consécutive dans le parc communal.

Ils se sont vu remettre par leurs dirigeants les traditionnels œufs en chocolat de la fête de Pâques en présence de leurs parents, de Monsieur le Maire et de membres de la municipalité.

Petits rappels :

L'école de foot accueille les enfants à partir de 5 ans le mercredi de 13h30 à 14h30.

Les entraînements se déroulent le mercredi de 14h30 à 15h45 pour les 6/7 ans ainsi que pour les 8/9 ans sauf durant les vacances scolaires.

7.2 Football club Villersois



La saison 2013-2014 vient de se terminer et voilà déjà la suivante qui démarre.

Cette année le FCV engagera 7 équipes en compétition.

Eh oui, l'effectif des joueurs grossit, signe que vous nous faites confiance et nous vous en remercions.

Pour la saison 2014-2015 il y aura 6 équipes engagées :

- Une équipe senior
- Une équipe **U13** pour les enfants nés en **2003 et 2002**
- Une équipe **U11** pour les enfants nés en **2005 et 2004**
- Deux équipes **U9/U8** pour les enfants nés en **2007 et 2006**
- Une équipe **U7/U6** pour les enfants nés en **2009 et 2008**

**Pour les enfants nés en 2010 il y aura l'école de foot encadrée par
Gérald PAYELLE**

Votre enfant, garçon ou fille, veut jouer au football.

N'hésitez pas, venez l'inscrire.

Nous faisons aussi appel à toutes les personnes qui veulent s'investir dans le club et donner un peu de leur temps.

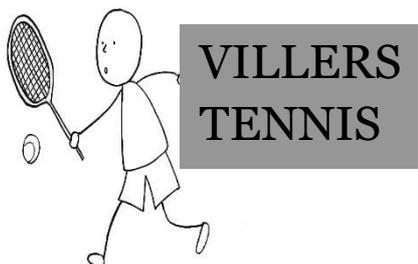
C'est grâce à vous que vivent les associations, alors rejoignez-nous.

Pour info, notre traditionnel repas « **Etoufette Party** » se déroulera début novembre, alors retenez cette date et venez nombreux faire la fête avec nous.

Contact : le Président du FCV Maxime DEGRACE au 06 42 29 89 02

Le comité du FCV

7.3 Villers tennis



Président : Richard Billoir.
Vice-président : Bertrand Grébert.
Secrétaire : Jean-Michel Vangeneberg.
Secrétaire-adjointe : Laura Billoir.
Trésorier : Henri Cigliana.
Trésorier-adjoint : Véronique Bailleux.

Durant la saison 2013/2014, dix-huit enfants ont suivi assidûment les cours dispensés par notre formateur Jean-François Poupert.

Nous remercions les Villersois pour leur participation à la 6^{ème} édition de notre soirée dansante « Les années 80 à nos jours » qui fut un succès.

Les bénéfices de cette soirée nous ont permis d'emmener les enfants du club au « Speedpark » à Hénin Beaumont où ils ont pu faire du laser game, du karting et du bowling



Nous remercions Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal pour la subvention accordée lors de cette saison ainsi que pour le don du Maire et des Adjoints.

Le club a organisé, courant juin, un tournoi où les jeunes se sont affrontés en simple. Quelques matchs en double associant un jeune et un adulte ont aussi été disputés dans la bonne humeur. Une soirée barbecue a clôturé cette journée réunissant les joueurs et leur famille.



A vos agendas

Les cours de tennis reprendront en septembre 2014 à Villers-en-Cauchies.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Villers Tennis vous souhaite une bonne rentrée



7.4 Villers en fête

L'assemblée générale s'est déroulée, en mairie, le 24 avril dernier, en présence de M. le Maire, des élus de la commission des fêtes et des membres de l'association. Elle avait pour principal objectif le renouvellement du bureau. Ont ainsi été élus à la direction de l'association :

Prénom - Nom	Fonction
M ^{me} Evelyne LEROY	Présidente
M ^{me} Murielle BONNET	Vice-Présidente
M. Richard DECEUNINCK	Trésorier
M. Henri DELAVAL	Trésorier Adjoint
M. Michel COURBET	Secrétaire
M ^{me} Marcelle DELOFFRE	Secrétaire Adjointe

La suite de la réunion a porté sur la situation financière de l'association (les comptes arrêtés ce jour-là affichaient un positif de 10 868 €) et la fixation du calendrier des prochaines manifestations. Des pistes ont également été évoquées pour améliorer l'offre culturelle et nécessiteront ultérieurement une réflexion approfondie pour leur donner corps.

7.5 Musique municipale



L'harmonie de Villers dispose, depuis de nombreuses années, d'une école de musique. Les enseignants qui y sont associés, dispensent tout au long de l'année une formation de qualité à l'attention de toute personne désireuse de s'initier ou de progresser dans l'art musical.

Traditionnellement, elle présente des candidats aux examens de fin d'année qui se déroulent dans les communes avoisinantes. En 2014, cinq Villersois(es) ont passé les épreuves à Saulzoir.

Les résultats seront annoncés officiellement lors du concert d'automne.

7.6 Sport pour tous

C'est, emmenés par leur dynamique monitrice, Sylviane CANAPLE, que 35 adhérents(es) se sont retrouvés deux soirs par semaine à la salle des sports pour une heure de gymnastique en cette année 2013-2014. Ouvertes à tous, ces séances se déroulent dans une ambiance sympathique le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (gymnastique d'entretien) et le mardi de 20 h 00 à 21 h 00 (step – renforcement musculaire).

Suspendues durant les mois d'été, elles reprendront le lundi 8 septembre prochain. Seules formalités pour s'inscrire :

Produire un certificat médical d'aptitude (obligatoire)

Régler une cotisation annuelle de 35,00 euros (même tarif pour une ou deux séances hebdomadaires).

Rejoignez le groupe. L'activité physique entretient la santé et la bonne humeur !

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Conciliateur de justice



Monsieur Jean-Louis BROUSSE
Conciliateur de Justice
Ressort du Tribunal d'Instance de CAMBRAI
Tiendra une permanence en mairie de VILLERS-en-CAUCHIES aux dates et heures suivantes :



Jour	Dates	Heures
Jeudi	18/09/2014	9 – 12 h00
Jeudi	02/10/2014	9 – 12 h00
Jeudi	16/10/2014	9 – 12 h00
Jeudi	06/11/2014	9 – 12 h00
Jeudi	20/11/2014	9 – 12 h00
Jeudi	04/12/2014	9 – 12 h00
Jeudi	18/12/2014	9 – 12 h00

Une prise de rendez-vous préalable est indispensable.
Prière de téléphoner au 03.27.37.12.06 (mairie).

Créés par le décret n° 78-385 du 20 mars 1998, les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. (Art 1er).

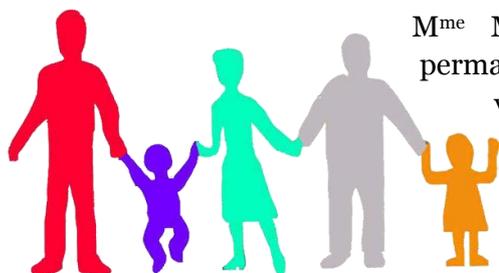
Le **Conciliateur peut** intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'argent, contestation d'une facture, etc.

En revanche, le **Conciliateur ne peut pas intervenir** dans les conflits

- avec l'Administration (État ou collectivité territoriale) ;
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfant, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale.

Les permanences reprendront en 2015 à partir du jeudi 15 janvier.

8.2 Service social



M^{me} Murielle Bonnet, Adjointe chargée des affaires sociales, tient permanence en mairie le mercredi de 16h30 à 17h30. Elle peut répondre à vos différentes questions, vous aider dans vos démarches et vous orienter, le cas échéant, vers l'organisme pouvant répondre à vos attentes. Dans ce cadre, elle rencontrera notamment les personnes faisant une demande auprès du C.C.A.S. afin d'établir avec elles un diagnostic de la situation.

Les informations qui lui seront communiquées sont soumises au secret professionnel. En cas de besoin, n'hésitez pas à venir la rencontrer.

8.3 Vente de bois



Suite à publicité, six Villerois avaient manifesté, par écrit, leur souhait d'acquérir les huit stères de bois vendus par la commune. En présence de trois d'entre eux qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité, un tirage au sort officiel s'est déroulé en mairie en juin 2014.

Le hasard a désigné M. Vincent DEFOSSEZ. Un chèque de 120 euros a été établi à l'ordre du trésor public avant l'enlèvement du bois.

8.4 Propreté du village – déjections canines



Aujourd'hui, le nombre de chiens vivant dans les foyers occidentaux ne cesse d'augmenter. Avec ce phénomène suit également une augmentation remarquable des déjections canines. Certaines personnes ont réglé le problème en laissant leur animal faire ses besoins, comme bon lui semble, sur leur terrain. D'autres, cependant, ont jugé bon de le promener, plusieurs fois par jour, pour laisser à leur toutou le soin de se soulager dans la nature ou plus généralement sur les trottoirs, ce qui n'est bien évidemment pas apprécié par les passants.

Malgré les interventions du personnel communal et les efforts renouvelés de sensibilisation par la Municipalité, ces crottes jonchent quotidiennement le sol un peu partout dans le village et notamment dans le centre. Elles constituent une véritable nuisance. D'une part, parce que cela n'est pas propre, mais en plus, parce que c'est dangereux. Nul n'est à l'abri de marcher sur une de ces déjections et ainsi de glisser.

Les animaux n'en peuvent rien. Il appartient à leur maître de se munir d'un sac (disponible dans le commerce) pour les ramasser et garder le domaine public propre. Si la situation ne s'améliore pas, il sera malheureusement nécessaire de prendre des mesures plus coercitives.

8.5 LES HORTENSIAS – portage de repas à domicile

Le Foyer-Logements pour personnes âgées « LES HORTENSIAS » (Saint-Hilaire-lez-Cambrai) dispose d'une cuisine centrale et livre des repas à domicile dans les communes de Quiévy, Saint-Vaast-En-Cambrésis, Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, Avesnes-Les-Aubert, Saint-Aubert.

Il peut étendre ce service payant aux habitants de Villers.

Le prix d'un repas est de 8,96€ et comprend :

Une entrée

Un plat principal

Un dessert ou un fromage
Une boisson au choix (bière, bière sans alcool, vin, eau plate, eau pétillante)
Un morceau de baguette ou tartine
Un carré de beurre
Un bol de soupe

Toute personne intéressée peut prendre directement contact avec « LES HORTENSIAS ».
Téléphone : 03.27.37.05.58 - Télécopie : 03.27.79.02.44.

8.6 Utilisation du domaine public

Toute occupation privative du domaine public doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la Mairie. Le Maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécurité publique et de circulation. Conformément à la loi, toute occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. Le Conseil Municipal fixe les tarifs applicables à chaque type d'occupation.

Occupation de longue durée (l'autorisation est accordée de manière non permanente et peut être révoquée à tout moment) :

- ▶ Terrasses de cafés, brasseries, restaurants...
- ▶ Étalages extérieurs des commerçants
- ▶ Chevalets publicitaires
- ▶ Marchands ambulants, vente aux déballages
- ▶ Surplomb voie publique, banne, store

Occupation de courte et moyenne durée

- ▶ Installation d'échafaudage, benne, grue, ...
- ▶ Dépôt de matériaux, ...
- ▶ Stationnement de véhicules pour la réalisation de travaux, déménagement, ...
- ▶ Manifestations festives, sportives,...
- ▶ Organisation d'un barbecue,...

9. AVIS

9.1 Coupure de courant



Maille d'exploitation Maubeuge Cambrai
67, rue du Rempart
BP 70319
59305 VALENCIENNES CEDEX

POUR AFFICHAGE

**COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX**

Commune de : VILLERS EN CAUCHIES

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, Electricité Réseau Distribution France, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures :

jeudi 2 octobre 2014
de 09h00 à 14h00

Quartiers ou lieux-dits :

13 BIS RUE D'AVESNES LE SEC

15, 22 au 24 RUE DE LA REPUBLIQUE

6 IMPASSE HOCHÉ

11, 15 au 17, 23, 2, 2B, 13B, 13T, 2T RUE D'AVESNES LE SEC

13 BIS RUE D'AVESNES LE SEC

1 au 13, 17 au 23, 27, 31 au 63, 2 au 10, 14 au 16, 20 au 34, 33B, 2B, 6B RUE D'HASPRES

1 au 5, 2, 6 IMPASSE HOCHÉ

16 au 18 RUE JULES GUESDE

16 RUE DESMOULINS MOREAU

2 RUE MARCEAU

AVIS

Villers-en-Cauchies est traversé, tout au long de l'année, par de nombreux véhicules (voitures, camions, tracteurs,...), souvent au-delà de la vitesse autorisée. Des Administrés s'en plaignent et craignent légitimement pour la vie de leur famille. Sollicité par certains d'entre eux, M. le Maire s'est rapproché de la Gendarmerie Nationale. Il a été convenu qu'un net renforcement des contrôles routiers aurait lieu prochainement dans toute la commune.

L'action des forces de l'ordre sera destinée à lutter contre les excès de vitesse mais aussi les pertes d'attention au volant, qu'elles soient induites par des pratiques addictives (alcool et stupéfiants) ou par l'usage du téléphone portable au volant.

Les gendarmes veilleront également au respect des règles de priorité, au port de la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière et aux équipements de sécurité. De telles fautes de comportement sont souvent à l'origine d'accidents dramatiques.

La Municipalité appelle les usagers de la route à la plus grande prudence, à respecter strictement le code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation.